

# Une belle alliance pour se dépasser



© Mathieu Delmestre

**L**ancé le 13 avril dernier par plusieurs partis politiques, des militants associatifs et syndicaux et des citoyens de la société civile, l'appel à la constitution d'une Belle Alliance Populaire ne se substitue pas à la stratégie d'union de la gauche et des écologistes. Les acteurs de la société civile, les militants syndicaux et associatifs y sont majoritaires. Elle est bien populaire, parce qu'elle se tourne vers le peuple progressiste et non vers les appareils.

La Belle Alliance populaire est démocrate, radicale, écologiste, socialiste et citoyenne. Depuis les 150 premiers signataires, la liste s'allonge en ligne. L'appel à signer la constitution de cette alliance se répand.

Parce qu'il faut d'abord réunir les conditions de la présence de la gauche au second tour de

l'élection présidentielle, nous devons nous rassembler dès le premier tour. Cette démarche vise donc à rassembler notre camp dans une convergence quand d'autres mouvements divisent.

La réponse apportée notamment par le Parti socialiste est claire : l'union en se dépassant. C'est le seul moyen de surmonter la crise civique, la désespérance démocratique, la défiance envers les institutions. « *Il faut, tout le monde en est conscient, sous une forme ou sous une autre, être capable d'aborder collectivement les grands défis de la période que nous traversons* » a insisté Jean-Christophe Cambadélis lors du dernier Conseil national du 9 avril. Le Premier secrétaire a confié à Julien Dray la coordination entre le Parti socialiste et La Belle Alliance Populaire.

## SERBIE LE TEST DES ÉLECTIONS PARLEMENTAIRES PARTIELLES

Des élections parlementaires anticipées et « partielles » organisées le 24 avril dans la région de la Voïvodine, vise pour le pouvoir conservateur en place à asseoir un peu plus son hégémonie sur l'ensemble de la Serbie. Très majoritaire au Parlement, le Groupe « Parti progressiste serbe » du premier ministre Aleksandar Vucic réunit une multitude de partis conservateurs mais il doit composer avec la poche de résistance à gauche dans cette province du nord et dans la ville de Belgrade.

« TOUS LES SONDAGES DE BONNE RÉPUTATION MONTRENT QUE LA SERBIE SE DIRIGE DANS LA MAUVAISE DIRECTION. »

Cette anticipation de deux ans des élections tourne au calcul politique pour qu'en 2018 le gouvernement puisse imposer une

politique qui mêle entrée timide dans l'UE et préservation des relations avec la Russie. Classée 59<sup>e</sup> au classement mondial de la liberté de la presse par Reporters sans frontière ces derniers jours, la Serbie vit en outre une période « muselante » pour la liberté d'expression.

L'enjeu du scrutin se situe donc sur la capacité du Parti démocrate de Dragan Djilas (DS, affilié à l'Internationale socialiste) et de ses alliés (Parti démocratique, Parti socialiste de Serbie...) à maintenir un rempart pour défendre des politiques plus sociales.

Les derniers sondages montrent que la population marque sa confiance au gouvernement actuel. Toutefois, Dragan Djilas ironisait récemment par voie de presse « Je pense que le gouvernement publie de fausses statistiques. Je ne serais pas surpris qu'il annonce au soir des résultats que j'ai voté contre le DS... » Ambiance.

Le 21 avril, le Parti démocrate dénonçait encore : « tous les sondages de bonne réputation et l'analyse montrent que la Ser-



© Andrej Isakovic/AFP

bie se dirige dans la mauvaise direction. » L'alternative politique existe donc. Elle est conduite par des forces démocratiques et progressistes qui avaient obtenu naguère le départ de Slobodan Milosevic et amené la Serbie vers l'Europe et ses valeurs fondamentales de respect des droits fondamentaux et de renforcement de l'État de droit. Des valeurs mises à mal comme l'ont démontrés les nombreux incidents qui émaillent la campagne électorale. L'indice de misère Okun, qui s'intéresse à la bonne santé de l'économie et du marché de l'emploi, classait en 2013 la Serbie 3<sup>e</sup> juste derrière le Venezuela et l'Iran.

Par Christophe Disic

## RENCONTRE AVEC TRACY SEFL, CONSULTANTE EN COMPOL AMÉRICAINE

de personnalités par le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du ministère des affaires étrangères. « Il me semble que votre système politique permette plus facilement d'aboutir à des lois portant sur des valeurs comme la laïcité ou l'égalité femmes-hommes par exemple, explique celle qui a joué un rôle important dans la campagne d'Hillary Clinton en 2008. Aux USA, nous avons plus de mal à légiférer sur des idéaux. »

Corinne Narassiguin a éclairé l'interlocutrice sur les oppositions fortes que nous connaissons : « Notre clivage politique n'est pas aussi net qu'aux États-Unis. Nous avons des blocs gauche et droite qui ne sont pas homogènes. Notre risque ici est encore plus grand avec la montée d'un troisième acteur qu'est le Front national. Si bien que si

nous arrivons à débattre sur les idéaux, nous rencontrons beaucoup d'opposition. »

Frédérique Masson a témoigné de son expérience de députée suppléante dans le Nord-Pas-de-Calais expliquant « Le Fn incarne un espoir parce qu'il bénéficie d'une virginité en politique.

« QUAND NOUS ATTEIGNONS 20% DE PARTICIPATION AUX USA, NOUS ESTIMONS AVOIR DE LA CHANCE. »

Notre travail consiste à démontrer tout le bienfondé de notre politique. »

Tracy Sfel s'est dite impressionnée par nos taux de participation aux élections : « Quand nous atteignons 20%

aux USA, nous estimons que nous avons de la chance. » La rencontre s'est poursuivie sur les questions de proximité des élus, sur nos méthodes pour aller convaincre les électeurs « loin de celles répandues aux USA, témoigne Frédérique Masson, partie il y a un mois analyser les méthodes démocrates dans l'Ohio. » Il a été rappelé que le PS est le premier parti en France, en 2011, à avoir instauré le principe des primaires s'inspirant du modèle américain.

Les questions de l'égalité femmes-hommes ou de l'utilisation des données ont alimenté cette entrevue de près d'une heure. « Depuis les attentats, explique Corinne Narassiguin, nous modernisons notre approche de l'intelligence numérique. »

Par Christophe Disic



© Étienne Thomas-Derevoige

Mardi 19 avril, Tracy Sfel, consultante américaine en communication politique dans le camp démocrate, a rencontré Corinne Narassiguin, porte-parole du PS, et Frédérique Masson, secrétaire nationale adjointe aux élections, pour mesurer notre approche des politiques publiques et de communication. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la réception

## MINIMA SOCIAUX : COUVERTURE DE LA JEUNESSE COMPRISE ?

Dans son rapport remis à Manuel Valls, le député PS Christophe Sirugue privilégie la création d'une «couverture socle commune» en remplacement des dix minima sociaux existant, qui serait accessible aux jeunes de moins de 25 ans. Ces propositions visent à rendre plus équitables les minima sociaux et à renforcer l'efficacité des politiques d'insertion. Dans ce cadre, Christophe Sirugue place au cœur de sa réflexion «la question de l'accès des jeunes aux minima sociaux et notamment celle de l'accès des 18-25 ans au RSA».



## LES CONGÉS PAYÉS 80 ANS DU FRONT POPULAIRE



© Coll. MHY1937

Dans la mémoire collective des Français, le souvenir du Front populaire est inséparable des grandes grèves et des congés payés : ruée vers les gares, couples en tandem sur les routes de France, campeurs à la campagne, clichés des familles sur les plages... L'exposition récente qu'ont réalisé le Musée de l'histoire vivante de Montreuil et l'OURS\* en montre ces manifestations à partir d'archives privées.

Il est vrai, cependant, que si la loi sur les congés payés a été votée le 20 juin, ses effets n'ont été vraiment visibles qu'à l'été 1937. Dans l'été 1936, il s'agit surtout des ouvriers de la région parisienne, particulièrement les métallurgistes, qui profitent de la loi. Et dans les faits, l'important est souvent de ne plus aller à l'usine pendant quinze jours, de rester chez soi et de profiter des fins de semaines. La nouvelle sortie de «*La belle équipe*» de Julien Duvié est l'occasion de s'imprégner de cette atmosphère.

Historiquement, il faut se remettre en mémoire que le principe des congés payés bénéficiait déjà aux fonctionnaires depuis 1853 et, plus tardivement, aux employés de bureau et du commerce, ainsi qu'aux cheminots. C'étaient le monde ouvrier et le monde agricole qui en étaient privés. Ce n'était, d'ailleurs, pas la principale revendication du mouvement syndical. Et la mesure, si elle figurait dans le programme de la SFIO, n'était pas dans celui du Front populaire. C'est l'effervescence sociale, qui a suivi les victoires électorales, qui l'a portée. Mais, il faut être attentif également au fait que les congés payés s'inscrivaient dans un ensemble de politiques qui ont caractérisé l'esprit du Front populaire, et ont été l'élément phare d'un ensemble.

**« LA MESURE, SI ELLE FIGURAIT  
DANS LE PROGRAMME DE LA SFIO, N'ÉTAIT  
PAS DANS CELUI DU FRONT POPULAIRE. »**

En effet, deux ministres, Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, qui avait, alors en charge, l'action culturelle et Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État à la jeunesse, aux Sports et aux Loisirs ont incarné l'humanisme du Front populaire. Jean Zay fait voter une loi pour augmenter la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans et aide le développement du théâtre populaire. Léo Lagrange est, surtout, connu

pour avoir créé les billets de chemin de fer à prix réduit pour favoriser les départs. Mais il a, également, défendu toute une organisation des sports et des loisirs populaires pour encourager une rénovation physique et culturelle du pays. L'essor des Auberges de la Jeunesse lui doit beaucoup. C'est toute une transformation de la condition de la vie populaire qui a été recherchée. Cela explique le climat si particulier de ses semaines de l'été 1936, malgré les difficultés réelles. Faut-il souligner que le 16 juillet 1936 commence la guerre civile espagnole ?

On ne peut mieux faire que donner la parole à Léon Blum, qui, au procès que lui avait été intenté par le régime de Vichy, en 1942, disait devant ses «juges» : «*Je ne suis pas sorti souvent de mon cabinet ministériel pendant mon Ministère, mais chaque fois que j'en suis sorti, que j'ai traversé la grande banlieue parisienne et que j'ai vu les routes couvertes de ces théories de «tâcots», de «motos», de tandems, avec des couples d'ouvriers vêtus de «pull-over» assortis (...), tout cela me donne le sentiment que, par l'organisation du travail et de loisirs, j'avais malgré tout apporté une espèce d'embellie, d'éclaircies dans des vies difficiles (...)*».

\*Inaugurée le 9 avril, l'exposition «1936, nouvelles images, nouveaux regards sur le Front populaire» se tiendra jusqu'au 31 décembre au Musée de l'Histoire vivante (parc Monceau, Montreuil)

Par Alain Bergounioux

## POUR UN CHOC D'ÉGALITÉ ET DE CITOYENNETÉ



© Mathieu Delmestre

Le projet de loi «égalité et citoyenneté» a été adopté le 13 avril en Conseil des ministres. Avec des mesures telles que la réforme de l'éducation prioritaire, la

rénovation de la politique de la ville, les emplois d'avenir ou encore le recrutement de dizaines de milliers d'enseignants, le gouvernement a placé l'égalité et la citoyen-

neté au cœur de son action depuis 2012.

Le Parti socialiste se réjouit également d'une accélération des politiques en faveur notamment des jeunes telles que ce qui a été annoncé le même jour en Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC) réuni à Vaulx-en-Velin.

Territoires en souffrances, Français trop souvent discriminés... les politiques menées dans les anciennes mandatures de droite avaient creusé des écarts importants. Concrètement, la mise en place d'une réserve citoyenne, la création d'un congé d'en-

gagement, l'attribution d'un quart des logements sociaux situés en dehors des quartiers de la politique de la ville aux demandeurs les plus pauvres favorisent l'égalité réelle et développent la citoyenneté.

«*Cette loi peut nous mettre en mouvement et permettre de rassembler la gauche, a rappelé le 9 avril au Conseil national Razy Hammadi, porte-parole du PS. C'est un nouveau contrat social avec la jeunesse sur les enjeux de logement, les enjeux de la formation et les enjeux de la santé.*»

Par Christophe Disic

# JULIETTE CHEVALIER

DIRECTRICE DU PLAIDOYER ET DE LA COMMUNICATION DE L'UNICEF FRANCE

Propos recueillis par  
Christophe Disic

## “ ENCORE 3 MILLIONS D'ENFANTS PAUVRES EN FRANCE ”

Unicef France est l'association qui représente le Fonds des Nations unies pour l'enfance sur le territoire français. Où en est-on en ce qui concerne les droits de l'enfant en France ? Juliette Chevalier nous explique son rôle et les enjeux actuels de la protection des enfants au niveau national.



© Étienne Thomas-Derevogue

*Reconnue à l'international, l'action de l'Unicef est un peu moins connue sur notre territoire. Pouvez-vous nous la synthétiser ?*

En France, l'Unicef a pour mission de veiller au respect de la Convention relative aux droits de l'enfant et notamment de mettre l'accent sur la situation des enfants les plus vulnérables. Nous travaillons en ce sens auprès des pouvoirs publics pour les alerter sur les zones d'ombre et promouvoir la prise en compte des droits de l'enfant dans les politiques publiques. Nous menons également des actions de sensibilisation dans les écoles, auprès des enfants et des jeunes pour faire connaître et du coup mieux appliquer ces droits. Nous nous appuyons sur un réseau de Jeunes ambassadeurs et de bénévoles sur tout le territoire national. Nous avons aussi un réseau de plus de 200 Villes amies des enfants qui s'engagent à nos côtés.

*Comment analysez-vous la Loi protection de l'enfant ?*

L'Unicef appelle depuis plusieurs années à l'instauration d'une réelle politique nationale de l'enfance. On ne peut pas toujours traiter ce sujet par silos, sans cohérence. La loi ne répond pas entièrement à ce besoin mais elle va dans le bon sens. L'instauration d'un conseil national chargé de la protection de l'enfance devrait sans doute contribuer à donner une impulsion à cette politique publique. Il est chargé de veiller au cap que donne la loi, à apporter de la cohérence et à réduire les disparités territoriales qui sont alarmantes. En revanche, la loi inscrit et encadre la pratique des tests osseux utili-

sée entre autre pour déterminer l'âge des mineurs non accompagnés avant leur prise en charge par les départements. L'Unicef France s'est engagé avec un collectif d'associations opérant sur le terrain auprès des mineurs non accompagnés, pour demander l'interdiction de ces pratiques, tout au long des discussions au Parlement. C'est une pratique condamnée par le comité des droits de l'enfant au niveau international encore cette année et qui va à l'encontre de l'intérêt supérieur de l'enfant. Il est regrettable que nos remarques, portées par de nombreux acteurs dont l'Académie de médecine n'aient pas été prises en compte.

*Récemment, la scolarisation dès deux ans a été intensifiée, quelle est l'approche de l'Unicef sur cette question ?*

C'est une bonne piste pour soutenir les enfants les plus vulnérables. Nous y voyons un moyen de sortir l'enfant d'un contexte parfois difficile et qui peut contribuer à sa socialisation. C'est une des façons de lutter de manière précoce contre les inégalités.

**« L'UNICEF APPELLE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES À UNE RÉELLE POLITIQUE NATIONALE EN FAVEUR DES ENFANTS ET EN PARTICULIER DES PLUS VULNÉRABLES. »**

*Quelle est la situation des enfants réfugiés en France ?*

Elle est extrêmement préoccupante en particulier celle des enfants non accompagnés ou séparés. Avec les associations intervenant sur le terrain, nous avons alerté à maintes reprises les pouvoirs publics, locaux et nationaux. Nous évaluons mal leur nombre mais nous savons que pour la plupart, ils ne reçoivent pas la protection immédiate que le droit international exige vis-à-vis de populations en danger. Les places qui permettent de les mettre à l'abri sont largement insuffisantes. Ils se retrouvent parfois dans des lieux d'accueil mêlant mineurs et personnes majeurs, ce qui ne permet pas de leur assurer la protection minimale due à

des enfants isolés et pour beaucoup traumatisés par leur parcours. L'étude sociologique que nous menons actuellement devrait permettre de mieux les connaître et d'identifier leurs besoins et les dangers auxquels ils sont confrontés. Elle sera présentée le 20 juin, journée mondiale des réfugiés.

*Vous pointez régulièrement la pauvreté des enfants en France, où en est-on ?*

On estime à 3 millions le nombre d'enfants en situation de pauvreté et privation en France. Nous avons eu un espoir lors du lancement du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté. Mais nous regrettons que la question de l'enfance soit finalement passée au second plan. Des travaux approfondis et accompagnés de recommandations sont régulièrement élaborés par de nombreux acteurs, comme la Cour de comptes par exemple. Des mesures ciblées sur l'enfant ont été ainsi recommandées mais ces travaux et recommandations ne sont pas suivis d'effet.

*Où se situe la France sur le respect des droits des enfants par rapport aux autres pays ?*

La France est un pays riche, 6<sup>e</sup> puissance mondiale. Notre rôle, c'est normal, est d'être exigeant. Nous avons plusieurs points de vigilance que le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a également relevé dans ses observations suite à l'audition de la France en janvier dernier. Le premier est l'absence d'une véritable et cohérente politique publique de l'enfance regroupant les différentes composantes de la vie des enfants et ciblant les plus vulnérables d'entre eux. Les différences territoriales sont importantes et nous ne pouvons attester d'un traitement équitable au niveau national. Notre dernier rapport\* montre que les inégalités ne se réduisent pas. Enfin, outre la situation des enfants isolés réfugiés, nous sommes mobilisés sur les enfants vivant en bidonvilles et sommes très préoccupés par les situations à Mayotte et en Guyane.

Téléchargez les rapports  
« Équité pour les enfants »  
« Chaque enfant compte »  
Partout, tout le temps. »

